

03.03.2006 15:48

MAW5939

"Non à une taxe sur les billets d'avion"

Les milieux touristiques et de l'aviation s'opposent à la
taxe

prélevée pour soutenir les pays pauvres

Berne (AP) Soutenue par les milieux touristiques, Aerosuisse, l'organisation faitière de l'aviation civile suisse, s'oppose vivement à l'introduction d'une taxe sur les billets d'avion. Elle demande au Conseil fédéral "d'opposer un refus catégorique" à un tel projet qu'elle juge dangereux pour la santé financière des compagnies et le tourisme des pays en développement.

"Un tel impôt supplémentaire constituerait une charge insupportable pour les compagnies aériennes ainsi qu'une distorsion de concurrence", a dénoncé vendredi Paul Kurrus, président d'Aerosuisse. Il a rappelé qu'au cours des cinq dernières années et exception faite de 2004, les compagnies aériennes européennes ont subi des pertes cumulées de plus de 5 milliards d'euros. "La redevance ne fera qu'aggraver leur situation économique", a-t-il ajouté.

En outre, comme le montrent les expériences faites dans d'autres pays, le tourisme est très réactif à la moindre augmentation tarifaire, ont rappelé Aerosuisse et la Fédération suisse du tourisme (FST). La désaffection des touristes risque ainsi de priver certains pays de leur première source de revenus. Ce qui va à l'encontre des objectifs visés.

De son côté, la FST rappelle aussi que la Suisse est la destination la plus internationale de la région alpine et que 35% des personnes qui visitent la Suisse s'y rendent en avion. Elle demande donc également au gouvernement de rejeter cette "mesure anti-économique".

Treize pays

En mars dernier à Paris, 13 pays se sont formellement engagés à mettre en oeuvre la taxe sur les billets d'avion proposée par la France afin de financer une partie de l'aide aux pays pauvres. Ce sont le Brésil, le Chili, Chypre, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, la France, la Jordanie, le Luxembourg, Madagascar, l'Ile Maurice, le Nicaragua, la Norvège et le Royaume-Uni.

La France sera le premier pays à introduire une taxe sur les billets d'avion d'1 à 40 euros, selon les cas, qui s'appliquera dès le 1er juillet prochain. Cette mesure devrait rapporter environ 200 millions d'euros par an. Paris estime qu'une taxe de cinq dollars par billet en classe économique, si elle était mise en oeuvre dans le monde entier, rapporterait 10 milliards d'euros par an, soit un sixième de l'aide publique au développement (APD), à laquelle elle viendrait s'ajouter. AP

Argus Ref 22315915

pc